

Décision

Générale

colonial

Décision n° 429 décision n. 429 du 29 Mai 1943

n° 429

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 mai 1943

Numéro JO

n° 11 du 01/06/1943

Date du numéro

1 juin 1943

TEXTE INTÉGRAL

Une permission de huit jours, valable du 5 au 12 Juin inclus, est accordée à M. FRANCHETTE Félix, Chef de la Station intercoloniale de T.S.F., pour se rendre à Harrar.